

FUTURES 1^{ère},

**Bienvenue à
l'Athénée Royal
AIRPUR**



Ouvrez les
fenêtres sur
l'avenir et
donnez un sens
à vos études.





Association de parents Air Pur Seraing

0494 34 02 52

AIR ÉCOUTE.



**Besoin de parler en toute discrétion ?
Nous sommes à ton écoute, n'hésite pas !**

**0499 89 00 50
air.ecoute@athenee-airpur.be**



**GOETHE
INSTITUT**

02 585 85 00

<https://www.goethe.de>



PSYCHO-MÉDICO-SOCIAUX

04 337 31 58



s.pittera@athenee-airpur.be



**WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT**

02 755 55 55

« L'enfant doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette, dans des conditions d'égalité de chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales,

Madame, Monsieur,



Ce principe de la **Déclaration des droits de l'enfant** énonce parfaitement les objectifs que nous avons toujours voulu atteindre à **L'ATHÉNÉE ROYAL DE L'AIR PUR**, ils sont d'ailleurs inclus dans notre Projet d'établissement.

Inscrire votre enfant à l'Athénée de l'Air Pur implique que **vous adhérez à son projet d'établissement et à son règlement d'ordre intérieur.**

Jusqu'à cette année où votre enfant va entreprendre ses études secondaires, sans doute n'avez-vous guère eu l'occasion de vous intéresser à nous. Aussi, nous vous proposons de mieux faire connaissance.

Nous vous adressons une brochure dont l'objectif est de vous informer avec pertinence et simplicité.

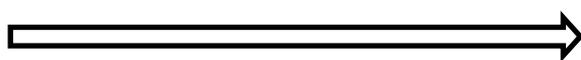
Nous allons d'abord vous présenter notre enseignement secondaire, vous aider à connaître son organisation, vous entretenir de nos attendus pédagogiques et éducatifs.

Nous vous proposerons ensuite quelques informations pratiques sur la vie à l'école.

Ainsi, vous disposerez d'un premier ensemble d'informations qui vous aideront, nous l'espérons, à aborder, avec votre enfant, le passage délicat du primaire au secondaire dans les meilleures conditions.

Me Oversteyns; Me Simon
Directrices adjointes

M. Cools
Chef d'Etablissement





NOTRE ENSEIGNEMENT :

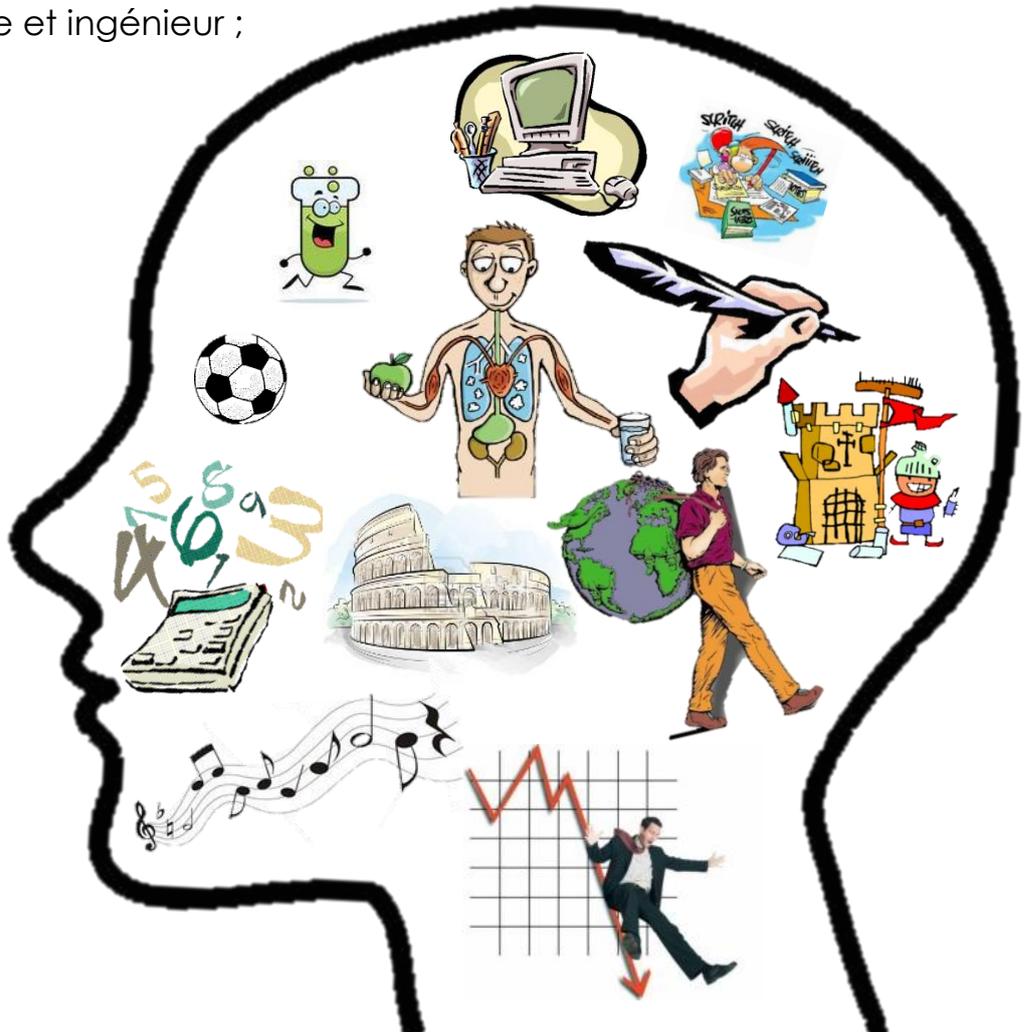


Les études sont organisées en trois cycles de 2 ans :

- OBSERVATION
- ORIENTATION
- DETERMINATION

À l'Athénée de l'Air Pur nous proposons :

- **Les langues modernes** : français, allemand, anglais, néerlandais, espagnol et italien ;
- **Le latin, le grec et la culture grecque** ;
- **Les sciences humaines et sociales** : histoire, géographie et sciences sociales ;
- **Les sciences économiques** ;
- **Les sciences physiques et naturelles** : biologie, chimie, physique et leurs laboratoires ;
- **Les mathématiques** ;
- **L'informatique avec logiciel incorporé.**
- **L'aide à la préparation des examens d'entrée des filières universitaires** : médecine et ingénieur ;



La 1^{ère} année commune place tous les enfants dans des situations d'étude identiques. Elle permet sans doute la formation de l'esprit, mais, surtout, la découverte et le développement **des aptitudes et des goûts** de chacun. Cependant, l'élève a la possibilité de choisir entre 3 grilles d'activités complémentaires :

1. Avec **4** heures de latin,
2. Avec **2** heures de sciences, **1** heure de math et **1** heure d'informatique,
3. Avec **2** heures de sciences économiques, **1** heure de math et **1** heure d'informatique.

Au cours de l'année scolaire 2025 – 2026, et ce pour la 20^{ème} fois, nous organiserons une 1^{ère} année en **immersion allemand** où, en plus des 4 heures de LM1 allemand, les élèves suivront certains cours généraux dans cette langue (**histoire, géographie**). Ils auront également l'opportunité de suivre 2 heures d'anglais.

Tout au long de l'année, professeurs, éducateurs, psychologue, assistante sociale et personnel médical du Centre **P.M.S.** s'efforceront de guider, de conseiller, bref de favoriser l'intégration de votre enfant dans un nouveau milieu de vie.

En 2^{ème} année commune, toujours le même esprit : tous participent au même enseignement. Comme certaines aptitudes et certains goûts se sont précisés, l'enfant choisira, pour la 3^{ème} année, une de ces options : latine, scientifique, socio-économique ou sociale. Lors de réunions d'information ou, mieux, par des entrevues particulières, les professeurs, le Centre **P.M.S.**, la Direction vous conseilleront.



Avec la 3^{ème} année s'ouvre le cycle d'orientation. Disposition essentielle : votre enfant décidera, avec votre approbation, des études qui lui conviennent le mieux.

La 4^{ème} année confirmera cette orientation ou, si une voie se révèle difficile ou inadaptée, d'autres dispositions seront envisagées.

Les 2 dernières années (cycle de détermination) fixeront définitivement les options d'études de votre enfant, le renforceront nettement et, ainsi, le prépareront aux études supérieures quel que soit le type d'études.

INFORMATIONS - INSCRIPTIONS :

Vous pouvez obtenir tout renseignement concernant les études ou la vie à l'école, soit en nous téléphonant, soit en nous rendant visite. Monsieur le Préfet des études et/ou les Directeurs(trices) adjoint(e)s se feront un plaisir de vous recevoir.

Les professeurs, les éducateurs, la Direction et le personnel du Centre **P.M.S.** accueilleront les parents qui le souhaitent.



Adresse	ATHENEE ROYAL de l'AIR PUR 1, Rue des Nations Unies 4100 SERAING	
Téléphones	04/330.32.30 (ou 34)	Direction et secrétariat
	04/337.31.58	Cabinet du C.P.M.S. de l'AIR PUR
	04/336.66.79	Direction du C.P.M.S. Rue du Marais
FAX	04/330.32.35	
Em@il	secel@araps.be	
Sites	http://araps.be/	https://www.facebook.com/araps/
Inscriptions Phase 1 (Sur rendez-vous) (sans priorité chronologique)	À partir du lundi 27 janvier jusqu'au vendredi 14 février (inclus), de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h00 ; le mercredi de 8h30 à 12h00	
	Soirée d'inscriptions : le jeudi 06 février de 16h00 à 20h00	
Phase 2 (Ordre chronologique)	Du lundi 14 avril jusqu'au vendredi 11 juillet de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h00 ; le mercredi de 9h00 à 12h00	
	À partir du 18 août jusqu'au 23 août de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h00 ; le mercredi de 9h00 à 12h00	
Rentrée scolaire	Le lundi 25 août 2025 pour les élèves de 1 ^{ère} secondaire	

GRILLE HORAIRE TYPE :

2025 – 2026 : 1^{ère} année

NOM :	Cours philosophique	<i>Document en annexe à remplir</i>		
PRENOM :	Langue I	Allemand*	Anglais	Néerlandais
		Immersion allemande		

ORIENTATIONS		LATIN LA	SCIENCES S	SC. ECO SE
FORMATION COMMUNE	RELIGION OU MORALE OU CPC	1	1	1
	CPC(*)	1	1	1
	FRANCAIS	4	4	4
	MATHEMATIQUE	5	5	5
	LANGUE MODERNE I	4	4	4
	HISTOIRE	2	2	2
	GEOGRAPHIE	2	2	2
	INITIATION SCIENTIFIQUE	3	3	3
	EDUCATION PHYSIQUE	3	3	3
	EDUCATION PAR LA TECHNOLOGIE	1	1	1
EDUCATION ARTISTIQUE (MUSIQUE)	1	1	1	
ACTIVITES COMPLEMENTAIRES	LATIN	4		
	ACTIVITE SCIENTIFIQUE		2	
	EDUCATION ECONOMIQUE ET SOCIALE			2
	ACTIVITE MATHEMATIQUE		1	1
	INITIATION à L'INFORMATIQUE		1	1
TOTAL		32	32	32
REMEDIATION : FRANÇAIS, MATHÉMATIQUE ET LANGUE MODERNE				
Les documents officiels seront à remplir à l'inscription				

L'école se réserve le droit de ne pas organiser une grille si le nombre d'élèves inscrits n'est pas suffisant.

*L'organisation de la LM1 Allemand est conditionnée à l'inscription de minimum 8 élèves.

¹ Ces cours sont donnés en allemand pour les élèves de la filière immersion.

QUELLE LANGUE CHOISIR ?



Il n'est certes pas aisé de répondre d'une façon définitive à cette question que se posent les parents dont l'enfant aborde l'enseignement secondaire. En fait, ce problème de choix de langue se posera encore à d'autres moments de la vie scolaire de l'élève et notamment à l'issue de la 2^{ème} année. À ce moment aussi, d'aucuns éprouveront un certain désarroi.

Permettez-nous, à titre d'information, de vous préciser que vous pouvez inscrire votre enfant dans un cours de langue moderne 1 différent du cours suivi en primaire, comme le précise l'extrait de la circulaire ci-dessous.

Circulaire 8678 du 19/07/2022
Circulaire générale relative à l'organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la sanction des études 2022-23

« ... En application de l'article 9 du décret du 30 juin 2006 relatif à l'organisation pédagogique du 1^{er} degré,

L'élève poursuit au 1^{er} degré l'apprentissage de la langue moderne 1 entamé dans l'enseignement primaire, sans préjudice des dispositions prévues par la loi du 30 juillet 1963 concernant le régime linguistique dans l'enseignement.

Toutefois, les parents ou la personne investie de l'autorité parentale peuvent, après avoir pris l'avis du directeur lors de l'inscription en 1^{ère} année, choisir un cours de langue moderne 1 différent du cours suivi dans l'enseignement primaire... »

PROGRAMME D'ÉTUDE DES LANGUES

1^{ère} année

Votre enfant choisit un 1^{er} cours de langue moderne (**langue moderne I**)

Allemand

Anglais

4 périodes hebdomadaires

Néerlandais

Cette étude se poursuit obligatoirement jusqu'en **6^{ème} année**

3^{ème} année

Votre enfant choisit une nouvelle langue moderne (**langue moderne II**), différente de la 1^{ère} évidemment :

Allemand

Anglais

Néerlandais

4 périodes hebdomadaires

Italien

Espagnol

Cette étude se poursuit jusqu'en **6^{ème} année** ; en cas de difficultés, elle peut être interrompue en fin de **4^{ème} année**.

5^{ème} année

Votre enfant peut encore choisir une langue moderne supplémentaire différente bien sûr des 2 précédentes (**langue moderne III**) :

Néerlandais

Espagnol

4 périodes hebdomadaires

Italien

Dans certaines grilles, les cours de LM3 peut également remplacer le cours de LM2 abandonnée en fin de 4^{ème}.

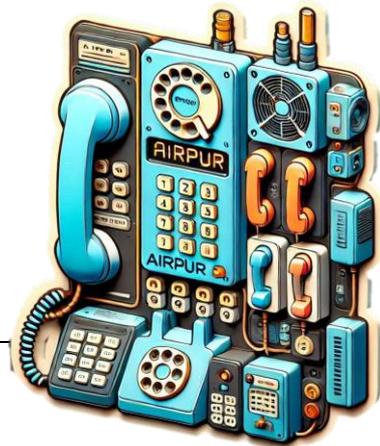
Cette étude se poursuit en **6^{ème} année**.

Ainsi, en fonction de ses goûts et de ses aptitudes, votre enfant entreprendra l'étude d'1, de 2 ou 3 langues étrangères.

RELATIONS ECOLE – ENFANTS - PARENTS

RELATIONS PERMANENTES :

Il vous suffit de prendre rendez-vous



Direction :

- par lettre,
- par téléphone : **04/330.32.34**
- par Em@il : **secretariat@athenee-airpur.be**
- ou par fax : **04/330.32.35**

C.P.M.S. :

- par lettre
- ou par téléphone : **04/337.31.58** ou **04/336.66.79**
- par mail : pmsairpur@athenee-airpur.be

Professeurs :

Vous pouvez les rencontrer lors des réunions de parents. En cas de problèmes sérieux et urgents, il vous est possible de leur demander un rendez-vous par **une note dans le journal de classe ou par email.**

RELATIONS PRIVILÉGIÉES :

Vous pouvez rencontrer tous les membres de la Communauté éducative aux moments-clés de l'année scolaire :

- A la fin du 1^{er} mois de cours (début octobre) : dans le but de résoudre les difficultés d'adaptation à l'école ou aux études (en 1^{ère} année).
- Après le premier bulletin (fin décembre).
- Aux environs des vacances de printemps : une réunion d'information sur le choix des options de l'année ultérieure ; des entretiens particuliers avec les professeurs pour mieux connaître les aptitudes de votre enfant.
- En fin d'année scolaire : si votre enfant doit présenter des examens ou rendre des travaux de vacances, les professeurs lui donneront les conseils nécessaires et vous proposent leurs recommandations.
- Tout au long de l'année et aussi souvent que nécessaire, les Directeurs/trices adjoint(e)s reçoivent les enfants et les parents qui souhaitent un entretien personnalisé sur des sujets qui les concernent.
- Des réunions générales, niveau par niveau, sont prévues régulièrement entre la Direction et les élèves.



RELATIONS ECOLE – ENFANTS - PARENTS

JOURNAL DE CLASSE, LIVRES, PHOTOCOPIES ...



Dès le début de l'année scolaire, l'élève reçoit un journal de classe et bénéficie du prêt des livres. Tout au long de l'année il reçoit les photocopies nécessaires aux cours et travaux.

Le journal de classe permet à l'élève de noter les tâches à accomplir et d'organiser son travail. Ainsi, il est important qu'il soit tenu avec précision et soin (c'est sa carte d'identité pédagogique et c'est une obligation légale).



Pour les parents, c'est la possibilité de consulter le règlement d'ordre intérieur et les recommandations de la vie scolaire, d'apprécier le travail et le comportement de leur enfant et, aussi, d'entrer en communication avec les professeurs et la Direction.

COMPORTEMENT

« Le respect d'autrui doit inspirer tout acte de vie. »

Nous souhaitons que **politesse et courtoisie** guident l'enfant à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. En aucune façon, nous ne tolérons grossièreté, brutalité, intimidation ou menaces. Il est strictement interdit de fumer sur tout le campus scolaire.

Tout différend doit immédiatement être porté à la connaissance des Directeurs/trices adjoint(e)s qui s'efforceront de concilier les points de vue.

Un R.O.I. (règlement d'ordre intérieur) se trouve dans le journal de classe de l'élève, qui mènera à sa responsabilisation et à développer son autonomie.

<http://www.ecoles.cfwb.be/arapseraing/documents/roi.pdf>

ETUDES DU MATIN ET DU SOIR

Le matin, dès 7h30, et le soir, jusqu'à 17h00, des études surveillées sont organisées.



PAUSE DE MIDI

Elle s'étend de 11h55 à 12h45 ou de 12h45 à 13h35 suivant l'horaire.

Ce moment du dîner est un répit appréciable dans la journée de travail. Nous nous efforçons donc de rendre la salle de restaurant agréable et de proposer une nourriture de qualité (Producteurs locaux,...).



Dans cette circonstance, évidemment, **le savoir-vivre est également de rigueur.**

LE SITE DE L'ATHÉNÉE DE L'AIR PUR – FACEBOOK – ÉCOLE EN LIGNE

Trois instruments, grâce auxquels vous serez transmises toutes les informations concernant l'école :

- ➔ Communications de la direction,
- ➔ Horaires d'examens,
- ➔ Voyages scolaires,
- ➔ Etc...

Avec Ecole en ligne, vous serez au courant des communications de la Direction et du suivi scolaire de votre enfant (bulletins, absences, ...).

Grâce au site et au Facebook, vous aurez accès à de nombreux articles sur les différents thèmes qui touchent, de près ou de loin, notre établissement.

Ainsi avec ces instruments, vous serez donc toujours au courant de ce qui se passe !

➔ Via les adresses :

- <http://www.araps.be>
 - <https://www.facebook.com/araps>
 - <https://airpur.ecoleenligne.be>
- Code d'accès remis en début d'année**

➔ Autres liens utiles :

- <https://www.twitch.tv/arapsesport>
- <https://www.instagram.com/araps1off/>

ABSENCES

Procédure en cas d'absence de votre enfant.

1) Si l'élève doit se rendre à un rendez-vous médical pendant la journée.

Les parents signalent le motif, la date et l'heure de sortie sur un justificatif. Lorsque l'élève rentre à l'école, il glisse le justificatif dans la boîte aux lettres de son éducateur dès son retour.



2) Lorsqu'un élève est malade à l'école.

Il se rend à « l'aquarium » (bureau central des éducateur) afin d'obtenir l'accord des parents pour rentrer au domicile en justifiant son absence selon les modalités reprises au point 3).

3) Si un élève s'absente un ou plusieurs jours

Les parents peuvent informer l'école en contactant par mail ou téléphone **l'éducateur de leur enfant**. Lorsque l'absence n'est que d'un jour, l'élève rentre le justificatif (mot ou C.M.) dans la boîte de son éducateur. Si l'absence est de plus d'un jour, le justificatif doit nous être envoyé au plus tard le troisième jour de l'absence.

4) Absence due à une grève des transports en commun.

Télécharger et imprimer le justificatif sur le site de la compagnie de transport. Compléter et indiquer les coordonnées de l'élève si nécessaire et glisser le justificatif dans la boîte aux lettres de l'éducateur dès le lendemain.



NOS VALEURS

Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE), par l'engagement et la qualité du travail de ses personnels, offre à chaque étudiant, à chaque élève et à sa famille, la possibilité de vivre et de partager des valeurs essentielles :

DÉMOCRATIE

WBE forme les élèves et les étudiants au respect des Libertés et des Droits fondamentaux de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant. Il suscite l'adhésion des élèves et des étudiants à l'exercice de leur libre arbitre par le développement de connaissances raisonnées et l'exercice de l'esprit critique.

OUVERTURE & DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

WBE forme des citoyens libres, responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle. L'apprentissage de la citoyenneté s'opère au travers d'une culture du respect, de la compréhension de l'autre et de la solidarité avec autrui. Il développe le goût des élèves et des étudiants à rechercher la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance.

RESPECT & NEUTRALITÉ

WBE accueille chaque élève et chaque étudiant sans discrimination, dans le respect du règlement de ses établissements scolaires. Il développe chez ceux-ci la liberté de conscience, de pensée, et la leur garantit. Il stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes, ni les savoirs.

ÉMANCIPATION SOCIALE

WBE travaille au développement libre et graduel de la personnalité de chaque élève et de chaque étudiant. Il vise à les amener à s'approprier les savoirs et à acquérir les compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Actif face aux inégalités sociales, WBE soutient les moins favorisés afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Confiants en eux, conscients de leurs potentialités, l'élève et l'étudiant construisent leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale. Editeur responsable : Jean-Pierre Hubin, Administrateur général - City Center 1 - Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 1000 Bruxelles

www.wallonie-bruxelles-enseignement.be



Air pur
athénée royal

